

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES

CHATEAU DE ST-GERMAIN

MUSÉE

DES

ANTIQUITÉS NATIONALES

Bien cher Collègue,

Il a dû vous en coûter beaucoup de vous
 séparer de vos belles collections du Muséum.
 Mais je comprends très bien que vous
 ne vous soyez pas soumis à la tyrannie
 bureaucratique, faite pour les petits
 employés, pour les quatre-vingts
 et les épousseteurs d'échantillons. Vous
 avez trop de mérite, pour vous résigner
 et vous mouvoir dans ce rôle subalterne.
 Je suis bien étourdi que M. Noulet,
 homme de mérite, n'ait pas compris
 cela. Vous honorez le Muséum; dans
 l'intérêt de cet établissement il était
 important de vous conserver. De plus,
 vous avez fortement augmenté ses
 collections, considération qu'on n'aurait
 pas dû perdre de vue. Dans l'intérêt
 de la science, j'ai regretté beaucoup ce
 divorce forcé entre vous et votre
 Muséum! Puisque le sacrifice est consommé
 allons.

Vos épreuves sont arrivées à Cheamont-
 Bernard, vers le milieu du Congrès. C'est moi-
 même qui les ai remises à de Luchetagez.
 Il les a présentées à la section, mais avec
 briolement, parce que comme d'habitude
 notre ordre du jour était fort chargé.
 Je n'ai eu que le temps de jeter un coup d'œil
 sur votre travail. Il me paraît fort
 intéressant. Il diffère complètement
 du mien. Vous étudiez les superstitions
 qui ont été pour point de départ
 les instruments de l'époque de la pierre.
 Moi j'en me suis occupé exclusivement
 des amulettes gauloises et gallo-romaines.
 C'est si différent que je n'ai pas eu
 seul instrument de la pierre dans
 mes exemples.

Vous citez les pointes de flèche
 montées en argent, revoyant encore
 d'amulettes en Italie. Avez-vous
 pensé à citer, celle que j'ai achetée
 à Modène, au moment de la visite
 du Congrès préhistorique de Bologne?
 C'est un bel échantillon de pointe de
 flèche en silex rouge, montée en argent
 avec anneau de suspension.

922 SS2110813

Je vous remercie de vos photographies.
Elles me font grand plaisir. Vous m'écrites
en soulignant qu'elles sont pour moi.
C'est probablement pour que je ne les
donne pas au Musée de St. Germain.
Mais le Musée ne pourrait-il pas en
acquiescer une partie, soit en argent
soit en échange. Cette seconde condition
peut vous convenir maintenant que vous
faîtes une collection.

Bonne chance dans vos fouilles.
Vous avez la main heureuse. Je suis
persuadé que vous posséderez bientôt
une belle série.

Votre tout dévoué compère et ami

G. de Mortillet